

Meylan, le 29 novembre 2024

ATTESTATION NORMES ANTIDOPAGE

Le Laboratoire Nutrixeal certifie que le complément alimentaire Collagène marin de la marque Nutrixeal ne contient aucune substance listée comme dopante sur les listes 2024 et 2025 de l'agence mondiale antidopage.

Marie Aliset
PharmD, PhD
Chargée de mission qualité,
Ixeal – Laboratoire Nutrixeal

